

MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PROJECTION POUR LES PERSONNELS DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

[INSCRIPTIONS SUR CE LIEN](#)

➤ QUI SOMMES-NOUS ?

LA CST, COMMISSION TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON

est la plus ancienne association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, née en 1948.

Son activité se décline autour de ses trois missions principales :

- le partage des bonnes pratiques au sein de la profession qui permet l'élaboration de recommandations techniques et la contribution aux normes nationales et internationales ;
- l'accompagnement technique des professionnels dans la mise en oeuvre des meilleures pratiques. La CST conseille ainsi les exploitants de salle de cinéma pour l'application des normes NF S 27 001 - Caractéristiques dimensionnelles des salles de cinéma et NF S 27 100 - projection du cinéma numérique ;
- la Maison des associations du cinéma et de l'audiovisuel. La CST est avant tout un lieu d'échange et de partage d'expérience. Aujourd'hui, à l'instar du SCARE, les principales associations professionnelles des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma sont membres de la CST.

LE SCARE, SYNDICAT DES CINÉMAS D'ART DE RÉPERTOIRE ET D'ESSAI

regroupe plus de 400 cinémas, soit plus de 700 écrans indépendants et Art et Essai, de toutes tailles, dans toutes les régions de France : établissements emblématiques de Paris et des grandes villes, cinémas de périphérie, villes moyennes et petites, zones rurales.

Il accompagne ses adhérents dans leurs démarches et défend leurs intérêts :

1/auprès des partenaires professionnels et institutionnels

- instances de tutelle : CNC, Médiateur du cinéma
- pouvoirs publics : Ministère de la Culture, de l'Economie, Parlement
- collectivités territoriales : départementales, régionales, communautés urbaines,

2/ Parmi l'ensemble des salles de cinéma et les autres organisations professionnelles du cinéma et notamment distributeurs

Il organise tout au long de l'année des ateliers prospectifs et de réflexion, à Paris et en régions ou à l'occasion de festivals (Festival de La Rochelle, Sommet des Arcs), des rendez-vous réguliers distribution / exploitation, pour favoriser le dialogue entre distributeurs et exploitants.

Le SCARE bénéficie d'un numéro d'autorisation d'organisme de formation : 11 75 56882 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'État).

Il organise des sessions de formation pour le personnel des salles de cinéma depuis 2017.

➤ LA FORMATION

La CST et le SCARE proposent des sessions de formation ayant pour objet la maintenance de premier niveau des cabines de projection.

En effet, la durée de vie du matériel de projection numérique est allongée si une maintenance de premier niveau est effectuée régulièrement, en complément d'actions de maintenance de deuxième et troisième niveau, effectuées une à deux fois par an par l'installateur.

Ces opérations de maintenance sont décrites dans la recommandation technique CST RT045 - maintenance technique des équipements de projection numérique des films, téléchargeable sur le site www.cst.fr/recommandations-techniques/

La connaissance des opérations de maintenance de premier niveau permet l'approfondissement et l'amélioration de la pratique professionnelle in situ, d'une part, et une meilleure réalisation des prescriptions dispensées par un technicien de maintenance lors d'un appel à la hotline de l'installateur ;

1 demi-journée théorique de 14h à 17h30

1 journée avec cas pratique de 9h30 à 12h30, puis de 14h à 17h30

LE PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse aux personnels des salles de cinéma : directeur.ice.s, directeur.ice.s techniques, personnel de cabine de projection, personnel d'accueil, tout personnel ou bénévole d'un établissement cinématographique.

7 participant.e.s maximum.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour la formation.

DURÉE

Session théorique 3h30 / **Horaires de la session** : 14h-17h30

Session pratique 6h30 / **Horaires de la session** : 9h30-12h30 / 14h-17h30

LE PROGRAMME

Interventions théoriques et ateliers pratiques composent le programme.

1/ La session théorique est consacrée à la présentation générale des différents types de maintenance (premier niveau, second niveau etc) :

- Présentation générale de la Recommandation Technique 045
- Description des points indispensables du contrat de maintenance
- Exposé des points de vigilance et des actions d'entretien à effectuer par l'équipe du cinéma entre deux passages de l'installateur, hors contrat de maintenance
- Présentation des mires, outils de pré-diagnostic des anomalies et/ou pannes pouvant survenir.

2/ La session pratique est consacrée à un atelier pratique sur un équipement permettant de réaliser effectivement des opérations de maintenance de premier niveau.

- La "découverte" du projecteur : ouverture des capots, retrait de l'optique, nettoyage du miroir, etc.
- Démonstration des zones à dépoussiérer
- Analyse des impacts sur l'image, à partir d'un cas pratique sur projecteur
- Présentation des autres signes annonciateurs d'anomalies et/ou pannes, ou de gestes de maintenance à effectuer
- Présentation des pièces à remplacer par le cinéma et fréquence de remplacement
- Démonstration de l'équipement de sécurité et les gestes à adopter lors du changement de lampe
- Cas pratique de vérification des niveaux sonores à l'aide des mires et des autres outils.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Session théorique :

- Utiliser la RT 045 comme outil de référence pour effectuer les différents gestes de la maintenance cabine
- Connaître les points indispensables qu'un contrat de maintenance doit comporter
- Savoir énoncer les points de vigilance à vérifier
- Savoir énoncer les actions d'entretien et les actions préventives conseillées à effectuer, hors contrat de maintenance
- Savoir appliquer les prescriptions dispensées par un technicien de maintenance lors d'un appel à la hotline de l'installateur ;
- Avoir connaissance des conditions et des normes de la cabine pour une installation optimale du matériel de projection
- Connaître les mires et les autres outils de pré-diagnostic des anomalies et/ou pannes pouvant survenir.

Session pratique :

- Maximiser son autonomie en cabine dans le cadre du contrat de maintenance avec l'installateur
- Savoir accéder aux différentes pièces du matériel à changer ou à nettoyer, en vue d'effectuer la maintenance ;
- Savoir repérer les différentes parties du projecteur
- Savoir quelles sont les zones à dépoussiérer et quels outils utiliser pour chacune d'entre elles
- Savoir repérer les impacts sur l'image et reconnaître les signes d'une lampe fatiguée
- Savoir repérer les autres signes annonciateurs d'anomalies et/ou pannes, ou de gestes de maintenance à effectuer
- Analyser les besoins de maintenance par l'équipe du cinéma, ou de recours à la hotline ou à une visite technique de l'installateur
- Savoir remplacer les pièces et connaître leur fréquence de remplacement
- Utiliser l'équipement de sécurité indispensable pour changer une lampe
- Savoir comment charger les mires, les utiliser et utiliser les autres outils de pré-diagnostic des anomalies et/ou pannes pouvant survenir.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation est basée sur des méthodes essentiellement actives, qui développent une pédagogie horizontale où les participants sont acteurs de leurs apprentissages.

Les modules proposent des temps variés : apprentissage de connaissances et transmission d'un savoir d'expert, mise en situation pratique, réflexion et échanges autour des activités proposées.

MOYENS TECHNIQUES

Sessions à Paris :

La CST met à disposition ses locaux : salle de réunion et cabine de projection équipée d'un projecteur Christie 2210.

Sessions en régions :

CinéDigital met à disposition ses locaux : salle de réunion et cabine de projection équipée de projecteurs Christie et NEC.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Distribution d'un questionnaire d'évaluation en début et fin de session à chaque participant et analyse détaillée des retours des stagiaires.

INTERVENANTS

Sessions théoriques : Mathieu Guetta, référent exploitation de la CST.

Anciennement directeur de salles, permanent de la CST depuis 2022, en charge notamment du contrôle des salles, du suivi des KDM pour les mires CST, et des assistances techniques. Il assure, en particulier, une grande partie des visites de conseil pour la vérification de la bonne application de la norme NF S 27-100 sur la projection numérique. Cette norme définit les critères qualitatifs ainsi que les méthodologies qui permettent d'évaluer la qualité technique de la projection des images et de la reproduction des sons. Mathieu assure également une part importante des visites de labellisation des salles pour les Labels Excellence ou Immersion.

Sessions pratiques :

A Paris : Cléo Haetty, technicienne cinéma, de la société 2AVI.

2AVI est un prestataire d'installation cinéma, vidéo, mur LED, disposant de plus de 20 ans d'expérience. Elle est spécialisée dans tous les domaines de l'image numérique avec 2 spécialités, l'image de très grandes dimensions et les configurations complexes. La société opère essentiellement dans les applications à forte valeur ajoutée technique et dans les domaines suivants : le Digital Cinéma, l'Evènementiel, les Murs LED et la Réalité Virtuelle. L'entreprise se développe également en maintenant des partenariats privilégiés avec les fabricants majeurs de ces domaines d'activités qui lui donnent en sous-traitance des installations complexes. 2AVI maîtrise l'ensemble des compétences permettant de répondre à tous projets, de l'élaboration des plans jusqu'à la recette finale et peut assurer également la formation des équipes et la maintenance des sites en France comme à l'étranger.

En régions : CinéDigital.

Spécialisé dans l'installation et la maintenance de solutions de projection, de sonorisation, d'affichage dynamique et de billetterie, Ciné Digital fédère un groupement d'installateurs historiques d'équipements cinématographiques. Premier groupe français dans son domaine, Ciné Digital est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs de ce secteur.

TARIF

950€ TVA non applicable (art. 261-7-1 du CGI) pour 10h de formation

Déplacements, hébergement et repas à la charge des participants, prise en charge OPCO possible.

INSCRIPTION

Formation limitée à 7 participants.

La formation pourra être mise en place à la condition de réunir le nombre minimum de participants, à savoir 5 personnes par session.

Demande d'inscription à effectuer auprès du SCARE : lea.fauchard@scare.fr

Durée minimale estimée entre votre demande et l'accès à la formation : 10 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de la CST sont accessibles aux PMR.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter via notre adresse mail lea.fauchard@scare.fr pour étudier l'accès à la formation.

